

Procuration pour l'Assemblée Générale du mardi 22 mars 2022 du Club Alpin Belge, fédération francophone d'escalade, d'alpinisme et de randonnée, ASBL

Pour le délégué d'un Cercle membre effectif de la fédération

Je, soussigné(e), (*prénom et nom*),
délégué(e) du Cercle (*nom du Cercle*).....,
donne procuration à (*prénom et nom*),
également délégué(e) du Cercle (*nom du Cercle*).....,
en vue de me représenter et de voter en mon nom à l'Assemblée Générale du Club Alpin Belge qui a été convoquée pour le 22 mars 2022.

(*date et signature*)

Remarque :

Un délégué disposant d'une voix délibérative peut se faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre délégué disposant d'une voix délibérative, en vertu d'une procuration écrite. Un délégué ne peut être porteur que de trois procurations.